

la profondeur des tissus. C'est cette continuation et ce parachèvement de la cure que généralement, une fois les modifications urgentes obtenues avec le calomel, je demande aux injections d'huile grise (suivant la formule de Lang) mieux supportées en général, mais certainement moins actives que celles dont nous nous occupons. Depuis une dizaine d'années cette pratique que j'ai recommandée dans différents travaux m'est familière, et je n'ai jamais eu qu'à m'en féliciter.

J'ai déjà dit quelle formelle exclusion se préjuge du seul fait d'une gingivite préexistante, je n'y reviendrai pas. J'en trouve un motif non moins rigoureux dans le mauvais état des reins ; les urines de nos malades sont toujours examinées avec soin, et l'albuminerie dosable me fait prononcer l'interdiction. Cette réserve paraît inopportune à certains praticiens qui s'étonnent que je revienne aux vieux errements dans les cas, où, précisément, la nouveauté me paraît dangereuse. " Hé quoi, disent-ils, le calomel n'est-il pas un diurétique ? et la néphrite n'est-elle pas une fréquente manifestation de syphilis ? " Oui, mais si le filtre ne fonctionne pas, qu'importe que ce soit le fait d'un processus spécifique ? Avant de guérir comme antisiphilitique le calomel, agissant en tant que poison, aurait frappé de mort un organisme incapable de l'éliminer. J'ai aussi éliminé jusqu'ici les diabétiques, par crainte du phlegmon auquel la moindre blessure les expose, et les suppurants, incapables de conserver aseptique un foyer d'irritation quelconque. Enfin, je ne pense pas qu'il faille négliger l'examen du foie, émonctoire sur lequel nous devons aussi compter et dont l'altération fonctionnelle est de nature à faire réfléchir ; en cas d'insuffisance constatée je me prononce pour l'abstention.

Au total, j'élimine les débilités, les cachectiques, les vieillards épuisés, tous ceux dont les grandes fonctions déjà compromises, et la nutrition défailante font un terrain mal choisi pour une thérapeutique violente, quelle